

CHARTRE D'ENGAGEMENT DU CERAG

face au changement climatique

L'accord de Grenoble engage, depuis 2021, les établissements de l'enseignement supérieur à prendre des mesures pour intégrer les enjeux de la transition socio-écologique. De plus, le CERAG s'inscrit dans l'écosystème grenoblois, très impliqué dans les réflexions de la Convention Citoyenne pour le Climat ou dans la Convention des Entreprises pour le Climat.

En tant que scientifiques, nous entendons les appels lancés depuis plusieurs décennies par nos collègues du GIEC, spécialistes de ces questions. En tant que citoyens, nous pensons aux générations futures. Les limites planétaires poussent les membres de notre laboratoire à réduire leur empreinte environnementale (émissions de GES, pollutions des milieux, épuisement des ressources, gestion de l'eau et de nos déchets).

A l'instar de nombreux laboratoires avant lui, le CERAG a réalisé son premier bilan GES sur l'année 2022. L'empreinte carbone du CERAG est de **111.35 ± 26.41 t eCO₂, soit 784 kg par membre du CERAG**. Les sources de ces émissions sont : les déplacements (63%), les achats (24%), les bâtiments (8%), le matériel informatique (5%).

Nous souhaitons donc exercer notre métier de manière la plus éco-responsable possible. Nous ne pouvons plus penser que la finalité de notre recherche autorise toutes les pratiques et nous acceptons de revoir profondément certaines d'entre-elles. Il s'agit de (re)donner un sens à notre engagement professionnel en conciliant les enjeux climatiques et nos habitudes de recherche. Les contraintes de temps pour contenir le réchauffement climatique appellent une action immédiate.

Aligné sur les objectifs de l'UGA, **le CERAG vise à réduire de 5 %/an ses émissions de GES d'ici à 2030 avec 2022 comme année de référence.**

Le CERAG est un groupe de personnes de sensibilités diverses qui évoluent dans un système de recherche tourné vers l'international. Il faut cependant se faire à l'idée que c'est collectivement qu'il faut agir. Cette transition de nos pratiques ne doit pas être considérée comme une limitation de nos libertés individuelles, de nos libertés académiques, ni de la qualité de la recherche que nous produisons. Elle est plutôt une occasion de repenser collectivement notre manière de faire de la recherche.

La démarche de notre laboratoire s'inscrit dans le collectif Labos|point5 qui vise à mieux comprendre et réduire l'impact des activités de recherche scientifique sur l'environnement, en particulier sur le climat. En outre, elle s'inscrit pleinement dans les axes 2 (Promouvoir une recherche responsable) et 3 (Lutter ensemble contre le dérèglement climatique) du schéma directeur RSE de l'UGA voté le 8 juillet 2021.

Par conséquent, la direction du CERAG s'engage à (i) considérer la réduction de l'empreinte environnementale comme une question essentielle dans sa politique, (ii) produire et mettre à jour annuellement, avec l'appui de la Team Carbone, des indicateurs pertinents de ses émissions GES, (iii) proposer des outils incitatifs d'accompagnement à la transition des pratiques, (iv) porter un message auprès des tutelles pour travailler sur les différents postes de réductions.

